

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURAKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par une résolution modifiant le calendrier des séances du conseil de la Municipalité de Kamouraska applicable au mois d'octobre 2022.

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 8 août dernier, le conseil de la municipalité a adopté une résolution numéro 22-08-202 afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du mois d'octobre au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022 dont voici la description :

RÉSOLUTION POUR REPORTER LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 3 OCTOBRE PROCHAIN - MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – NOVEMBRE 2021 - « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA »

22.08.202 RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté à la séance ordinaire du 2 novembre dernier un calendrier mais qu'une correction doit être apportée pour la tenue de la séance ordinaire d'octobre 2022 ;


CONSIDÉRANT QUE l'élection provinciale a été prévue le 3 octobre prochain et qu'Élections Québec a procédé à la réservation de la grande salle afin d'y installer les bureaux de vote ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Anik Corminboeuf
APPUYÉ PAR Christian Drapeau
ET DEMANDÉ PAR LA MAIRESSE, ANIK CORMINBOEUF, DE PROCÉDER AU VOTE ;
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la date de la tenue de la séance ordinaire d'octobre 2022 sera le **4 octobre à 20H00 P.M.** au lieu du 3 octobre tel que prévue au calendrier adopté en novembre 2021.

QU'UN avis public de ce changement soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 9^{er} JOUR DU MOIS D'AOÛT 2022.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale &
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 9 août 2022 entre 11H30 et 12H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour d'août 2022.


Mychelle Lévesque